

Favoriser le réemploi du matériel de l'université

Contexte et description

Les différentes composantes de l'ULCO utilisent des équipements informatiques, du mobilier, du matériel d'enseignement ou de recherche, des fournitures... Tous ces objets (appartenant au domaine public) sont tôt ou tard inaptes pour l'usage prévu initialement et deviennent souvent des déchets, alors qu'ils pourraient, dans certains cas, être utilisés pour d'autres usages ou fonctions.

Le réemploi permet de prolonger la durée de vie des objets, matériaux ou produits, en limitant leur impact environnemental, leur gaspillage et la consommation de ressources.

En effet, prolonger la vie de ces objets permet, d'une part, de diminuer l'extraction et l'utilisation de ressources nécessaires à la fabrication de nouveaux produits (et donc de réduire l'empreinte carbone liée à leur fabrication) et, d'autre part, de limiter les émissions liées à la collecte, au traitement et à la valorisation de ces objets.

Une plateforme de réemploi en ligne permettrait aux composantes de l'ULCO de déposer une annonce indiquant le type d'objet, son état, sa localisation, etc. et de le proposer à d'autres composantes et/ou à des étudiants (dans le respect de la réglementation).

En fonction du type d'objet, de la réglementation y afférente, de la situation comptable, etc. des règles seront établies pour préciser le cadre du prêt et/ou du don. Dans le cas où le matériel n'aurait plus d'usage au sein de l'université, la plateforme pourrait être utilisée pour établir des partenariats avec des structures de l'économie sociale et solidaire.

Pilotage

- › Pilote: VP DD&RSE
- › Service associé: DSI

Impact

Fort

Coût

Faible si la conception se fait en interne, avec un gain financier si des achats par les composantes sont évités.

Temps agent

Moyen : temps pour la conception et développement de la plateforme, actualisation de l'inventaire, mais temps agent faible pour le fonctionnement : coordination, mise à jour, gestion du matériel. Possibilité d'intégrer la conception de la plateforme dans un projet pédagogique.

Objectifs

- › Favoriser le réemploi de matériel
- › Réduire les coûts liés à l'achat de matériel neuf
- › Réduction des déchets
- › Économie de ressources naturelles
- › Réduction de l'empreinte carbone
- › Sensibilisation au changement de comportement
- › S'insérer dans un écosystème plus large d'économie circulaire, au niveau local/régional

Domaine(s) du SD DD&RSE

- ☒ Décarbonation des activités
- ☐ Sobriété énergétique
- ☒ Impact environnemental du fonctionnement courant

Public cible

Ensemble de la communauté universitaire, notamment le personnel

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

1

Jalon 1 : cadrage du projet

1. Analyser les besoins en précisant le public cible et les objets concernés
2. Analyser les plateformes existantes, leur fonctionnement et leurs limites
3. Définir des fonctionnalités clés (publication d'annonces, recherche, etc.)
4. Déterminer si la plateforme peut être conçue par des étudiants dans le cadre d'un projet pédagogique
5. Identifier les partenaires locaux/régionaux du réemploi

2

Jalon 2 : conception de la plateforme

6. Définir de l'architecture : catégories (types d'objets, localisation, état des produits, etc.).
7. Créer une interface simple et intuitive
8. Tester l'ergonomie avant de développer
9. Optimiser la plateforme pour les smartphones et tablettes

3

Jalon 3 : communiquer et évaluer

10. Rédiger un guide d'utilisation
11. Communiquer sur la plateforme auprès de la communauté universitaire
12. Analyser les données (nombre d'utilisateurs, annonces publiées, taux de conversion).



Compétences et ressources disponibles

- › Agents de la DSI, étudiants en informatique
- › <https://lacollec.tech/>
- › Plateforme gouvernementale : dons.encheres-domaine.gouv.fr



Partenaires

- › Associations de réemploi
- › Professionnels du reconditionnement si compétence externalisée



Indicateurs

- › Mise en place d'un outil de gestion du matériel (O/N)
- › Nombre d'équipements réutilisés

Variables du référentiel DD&RS

- 1.1.3. Mettre en place une politique d'achats responsables
- 4.2. Développer une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement (dont les pollutions)